

Chères, chers membres,

Bonjour à toutes et à tous.

Les nouvelles du Conseil fédéral sont positives : levée des restrictions pour notre pratique, accès aux APG pour les physiothérapeutes dont les cabinets sont restés ouverts. Et comme toujours, pour éviter que ce soit trop simple, il y a quelques bémols. Nous reprenons cela ci-dessous.

Reprise de la pratique

Nous pouvons traiter tous les patients, hors paramètres d'urgence. Mais nous devons appliquer des mesures de précaution qui seront précisées par le Conseil fédéral via l'OFSP. Tant que n'avons pas connaissance de ces mesures, nous ne pouvons évaluer l'impact de ces contraintes sur la possibilité réelle de reprendre notre activité à plein. Ces mesures devraient être connues durant la semaine prochaine.

Dans l'attente, vous trouvez à télécharger deux documents que vous pouvez afficher dans le cabinet : l'un pour le lavage des mains et l'autre pour informer les patients des règles de prévention de base dans le cadre du cabinet. Il a été conçu par un physiothérapeute genevois, Matthias Waurick, que nous remercions.

APG

Vous avez bien sûr pris connaissance des conditions d'accès aux APG pour les indépendants et vous avez noté que celles-ci ne sont accessibles que pour des revenus AVS déclarés en 2019 compris entre CHF 10.000.- et 90.000.-. physioswiss a déjà commencé les démarches pour que vous ne soyez pas pénalisés si vous êtes hors de cette fourchette.

Masques

Attention : correctif du numéro de téléphone pour la distribution de masques région centre.
Le bon numéro est : 021 315 31 91 (dépôt de la Borde).

Anticipant la décision du CF sur la reprise de notre activité, j'ai contacté le service du pharmacien cantonal chargé de gérer la distribution des masques pour faire valoir le besoin accru en masques lors de la reprise. Vendredi après-midi il n'y avait toujours pas de réponse et nous aurons un nouveau contact mardi. Jusqu'au 27, la distribution est garantie comme actuellement. Peut-être serait-il judicieux de ne pas attendre jeudi ou vendredi pour vous réapprovisionner vu que la demande augmentera fort probablement.

Volontariat

Le DSAS a publié un document concernant la rémunération des professionnels appelés à intervenir en renfort dans les établissements de santé. Pour les physiothérapeutes, le montant de la rémunération se fera sur une base horaire de CHF 62.-. Vous trouverez toutes les informations dans un document à télécharger ci-dessous.

Journée scientifique physiovaud 2020

A l'heure actuelle, rien ne permet de dire si oui ou non nous pourrions tenir notre journée annuelle. La qualité du programme nous incite à espérer que cela puisse avoir lieu. Nous vous proposons de prendre déjà connaissance du programme en avant-première (quelques titres d'interventions manquent encore) et de réserver cette date. Nous maintiendrons le cap, quitte à procéder à une annulation tardive qui aura le mérite d'avoir maintenu le possible jusqu'au bout.

Télétraitements

Nous vous avons rendus attentifs à la question de la sécurité des données lorsque vous faites un traitement à distance via internet. Frédéric Paulian s'est penché sur cette question et vous propose une solution suisse : <https://news.infomaniak.com/solution-visioconference-gratuite/>

- Meet d'Infomaniak (<https://www.infomaniak.com/fr/meet/>) est sécurisé et offre des conversations confidentielles.
- C'est une solution gratuite qui ne demande pas d'installer un programme sur l'ordinateur, donc facile à mettre en place.
- Les serveurs d'Infomaniak sont tous situés en Suisse, donc les infos médicales ne sortent pas de Suisse.
- Cela fonctionne sur Chrome (<https://www.google.com/intl/fr/chrome/>) et Firefox (<https://www.mozilla.org/fr/firefox/new/>), mais ne fonctionne pas sur Safari pour le moment.
- Il existe une application pour iPhone et Android qui s'appelle kMeet.

De plus, si vous voulez partager des documents avec les patients, par exemple des vidéos, la solution SwissTransfer (<https://www.swisstransfer.com/fr>), toujours chez Infomaniak, offre les mêmes garanties de sécurité et de confidentialité, et peuvent transférer des fichiers jusqu'à 50Gb.

Et pour vous faire tester cette solution, vous trouvez les documents en lien avec cette newsletter au lien suivant (valable 30 jours) :

<https://www.swisstransfer.com/d/d08af5b7-744f-48dc-9ae2-c15249a0d640>.

Nous reviendrons vers vous aussitôt que des éléments plus précis seront disponibles pour la suite.

Et puis nous avançons avec ce qui a fait irruption dans notre existence, bousculant en un rien de temps la hiérarchie de nos priorités et nous interpellant sur l'essentiel, mettant au jour le multiple dont nous sommes constitués et que rappelle très bien cette petite blague :

« Moshe, en un mot, comment vas-tu ? — Bien ! — Et en deux mots ? — Pas bien. »

Oscillons donc aussi sereinement que possible !

Pour physiovaud

Thierry Smets, président